



Built to Lead

Pour publication immédiate : 04/10/2016

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE QUE DE NOUVELLES NORMES DE VENTILATION POUR LES SALONS DE MANUCURE SONT DÉSORMAIS EN VIGUEUR

La nouvelle réglementation sur la ventilation fera des salons de manucure de New York les salons les plus sûrs du pays pour les employés et les consommateurs

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé que la réglementation sur la ventilation visant à protéger les employés et les clients dans les salons de manucure de New York était désormais en vigueur. Les exigences incluent un apport d'air frais de l'extérieur suffisant pour éliminer l'intégralité des produits chimiques, vapeurs, fumées, poussières et autres contaminants atmosphériques du salon et les évacuer à l'extérieur de manière sûre. La réglementation fera des salons de manucure de l'État de New York les salons les plus sûrs du pays pour les travailleurs et les consommateurs.

« New York devient chef de file pour créer des règles justes et raisonnables afin de protéger les travailleurs et les clients des salons de manucure des substances chimiques dangereuses, » **a dit le gouverneur Cuomo.** « Il s'agit d'un secteur dans lequel les travailleurs sont, depuis longtemps, victimes d'exploitation et de conditions de travail dangereuses, et cette réglementation constitue la dernière étape entreprise par cette administration pour mettre fin à ces problèmes et s'assurer que les employés de l'État de New York soient traités de manière juste et digne. »

Les systèmes de ventilation des salons de manucure doivent satisfaire à la norme stipulée par le Code mécanique international de 2015 (2015 International Mechanical Code), qui contient des exigences spécifiques de ventilation pour les salons de manucure et toutes les autres entreprises qui offrent des services de manucure (par ex., les salons de coiffure). Outre le fait d'apporter de l'air frais extérieur pour éliminer tous les contaminants atmosphériques du salon et les évacuer de manière sûre à l'extérieur, les systèmes de ventilation doivent assurer que l'air évacué ne sera pas redistribué dans le salon ou un autre espace du bâtiment où l'entreprise est exploitée. Le code exige également des systèmes d'évacuation spécifiques à tous les postes de travail de manucure et de pédicure.

Ce code est le code mécanique le plus utilisé aux États-Unis. Il est également utilisé comme base pour les codes mécaniques de plusieurs autres pays.

Les salons recevant leur licence avant le 3 octobre 2016 disposeront de cinq ans supplémentaires pour se conformer à la nouvelle réglementation. D'ici le 3 octobre 2021, tous les salons devront disposer de systèmes de ventilation qui satisfont à la nouvelle norme. La nouvelle réglementation sur la ventilation est étayée par un [rapport](#) issu du Département de la santé, qui a déterminé que les produits de

manucure contiennent des produits chimiques pouvant être néfastes et avoir des répercussions à court-terme et à long-terme sur la santé des employés.

La nouvelle réglementation sur la ventilation des salons de manucure figure [ici](#). La Division des services de délivrance de licences du Département de l'État (Department of State's Division of Licensing Services) organise des réunions pour expliquer la nouvelle réglementation au secteur des salons de manucure et aux autres entreprises autorisées par l'État à proposer des services de manucure. Par ailleurs, le Département a créé plusieurs dépliants et supports pédagogiques concernant les exigences de ventilation, notamment un [Guide de la ventilation pour les propriétaires de salons \(Salon Owner's How-To Guide to Ventilation\)](#), contenant des informations pour aider les entreprises à comprendre les nouvelles exigences de ventilation, ainsi que des orientations pas-à-pas et des ressources utiles relatives à l'embauche d'un professionnel pour aider à l'installation des systèmes conformes de ventilation ; un document sur les [Conseils importants et orientation post-inspection \(Important Tips and Post-Inspection Guidance\)](#) contenant des détails sur la manière dont une entreprise peut démontrer à l'État qu'elle effectue des démarches de bonne foi pour se conformer à la réglementation, même si elle ne peut pas se mettre en conformité immédiatement ; un [Document d'orientation technique pour les ingénieurs professionnels et entrepreneurs en mécanique \(Technical Guidance Document for Professional Engineers and Mechanical Contractors\)](#) que les entreprises peuvent partager avec les entrepreneurs en mécanique et les entrepreneurs en CVC afin d'aider ces professionnels à concevoir, construire et installer un système de ventilation conforme ; ainsi qu'un [Formulaire de certification de ventilation vide \(Blank Ventilation Certification Form\)](#) que les entreprises peuvent télécharger et imprimer pour le faire signer par un installateur, fabricant ou professionnel en conception agréé.

Nadia Marin-Molina, Directrice associée du Comité de New York pour la sécurité et la santé au travail (New York Committee for Occupational Safety and Health), a déclaré : « Aujourd'hui, nous sommes fiers de l'État de New York pour avoir mis en œuvre de nouvelles normes de ventilation faisant date, qui font de la santé des travailleurs une priorité et placent une nouvelle barre concernant la santé des travailleurs dans les salons de manucure aux États-Unis. »

Julie Kelly, Responsable et vice-présidente internationale du Comité Commun Régional du New Jersey et de New York, Workers United, affilié au SEIU, a déclaré : « La réglementation sur la ventilation est un élément important pour garantir des salons respectueux de la santé. C'est positif pour New York lorsque nos élus écoutent les préoccupations des travailleurs et s'attaquent aux risques sérieux pour les employés, les propriétaires et les clients. »

Le Gouverneur Cuomo a créé le groupe de travail d'application de la loi dans l'industrie des salons de manucure (Nail Salon Industry Enforcement Task Force) l'an passé afin de faire face à la vaste exploitation et à la maltraitance des employés des salons de manucure. Ce groupe de travail a ordonné aux salons de manucure de verser plus de 2 millions de dollars aux employés à titre de salaires impayés et de dommages-intérêts.

Suite à la création du groupe de travail, l'État de New York a promulgué une série de réformes du secteur des salons de manucure, notamment une exigence que les propriétaires fournissent un équipement de protection adéquat aux employés (par exemple, des masques, une protection oculaire et des gants). De nombreux propriétaires de salons facturaient les fournitures telles que les gants et les coupe-ongles aux manucures auparavant.

Plus tôt cette année, le Gouverneur Cuomo a annoncé que le groupe de travail de lutte contre l'exploitation des employés (Task Force to Combat Worker Exploitation) avait ordonné à 1 547 entreprises de verser près de 4 millions de dollars en arriérés de salaires et dommages-intérêts à plus de 7 500 employés depuis sa création en juillet 2015. Le gouverneur a également annoncé plusieurs initiatives visant à améliorer la santé et la sécurité des travailleurs, y compris une enquête multi-agences sur l'exploitation des travailleurs de nettoyage à sec et un effort coordonné visant à interdire les produits chimiques nocifs, comme le perchloroéthylène (PERC), qui sont couramment utilisés dans l'industrie.

Lors du premier anniversaire du groupe de travail, le gouverneur a signé un décret établissant le groupe de travail conjoint sur les erreurs de classification des employés et l'exploitation des travailleurs (Joint Task Force on Employee Misclassification and Worker Exploitation), un groupe de travail permanent sur l'exploitation et les erreurs de classification des employés. Le nouveau groupe de travail est issu de la fusion entre le Groupe de travail sur la mise en application dans l'industrie des salons de manucure, le Groupe de travail sur les travailleurs exploités et le Groupe de travail conjoint sur les erreurs de classification des employés, qui ont combiné leurs efforts et leurs outils afin de continuer à venir en aide aux agences de l'État pour la protection des travailleurs vulnérables, à bas salaires.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418